

de soumettre au Sénat quelques bills. Je remarque qu'un honorable membre a donné avis de son intention d'interpeler le gouvernement sur la question de savoir s'il ne serait pas possible de partager plus rationnellement le travail entre la Chambre des communes et le Sénat. Il n'y a que deux membres du gouvernement dans le Sénat et la masse des bills, naturellement, doit être confiée dans les Communes aux ministres au ministère desquels ils se rapportent, et il est difficile d'engager ces ministres à se dessaisir de bills qui relèvent directement d'eux. Quoi qu'il en soit, je suis d'avis qu'un certain nombre de bills devraient prendre naissance dans le Sénat de bonne heure dans la session.

L'honorable M. MILLER : Je regrette de me lever avant mon honorable ami (l'honorable sénateur de Queen, l'honorable M. Ferguson) qui prend généralement la parole immédiatement après le leader de la Chambre dans des occasions comme celle où nous nous trouvons présentement, et que j'écoute toujours avec le plus grand plaisir ; mais comme le leader de la Chambre a parlé et comme mon honorable ami, le leader de la gauche, ont également pris la parole, il n'est sans doute pas injuste que le leader du troisième parti récemment créé dans le Sénat ait maintenant l'occasion de se faire entendre. Je n'ai pas l'intention, cependant, de prolonger le débat sur les sujets mentionnés dans l'adresse en réponse au discours du trône. L'adresse est elle-même conçue de manière à provoquer une longue discussion et nous avons déjà entendus sur cette adresse quatre discours élaborés ; mais je désire profiter de l'occasion offerte par les dernières observations qu'a faites, hier soir, le leader de la gauche et par celles qui viennent d'être faites par le leader de la Chambre relativement à plusieurs importantes mesures adoptées par le parlement à la fin de la dernière session, pendant que je me trouvais absent pour des raisons de santé. Je signalerai, entre autres, le bill d'indemnité parlementaire et le bill des pensions. Je préfère profiter de l'occasion qui m'est présentement offerte pour donner quelques explications qui me concernent personnellement. Autrement, je serais obligé, peut-être, pour atteindre le même but, de présenter une motion, et ce serait alors

Hon. M. SCOTT.

attirer sur mes explications une attention particulière qu'elles ne mériteraient pas.

Je n'ai pas besoin—je le présume du moins—de rappeler que j'ai été le sujet des commentaires de plusieurs journaux relativement à mes opinions supposées sur certaines importantes mesures adoptées par le Sénat à la fin de la dernière session, et que l'on m'a aussi représenté comme ayant pris une attitude hostile à mon honorable ami, le leader du parti conservateur, dans l'autre Chambre.

Je dirai immédiatement que les observations faites par ces journaux sont dans leur ensemble exactes, et que j'ai cru de mon devoir—mon pénible devoir—de retirer mon allégeance au leader du parti conservateur en Canada. Dans la dernière moitié du mois dernier j'ai reçu une lettre de mon honorable ami (M. Borden) me donnant avis qu'un caucus du parti conservateur serait tenu durant la première semaine de la session, et m'exprimant l'espoir de me voir assister à la séance de ce caucus en ma double qualité de sénateur et de membre du parti conservateur. Je lui ai répondu immédiatement, en substance, que je désapprouvais tellement certaines mesures qui avaient reçu l'appui du caucus conservateur tenu l'année dernière, et l'attitude prise par le parti conservateur sur ces mesures, ainsi que par lui-même comme leader de ce parti, que, désormais, je ne serais plus qu'un membre indépendant du parti conservateur dans le Sénat—c'est-à-dire, libre de toute allégeance à ce parti. Voilà la position—et je désire être bien compris—que j'occupe maintenant comme membre du Sénat.

La raison ostensible donnée pour retirer mon allégeance au chef du parti conservateur ne renferme pas—dois-je ajouter—tous les motifs qui me poussent à cette détermination. Depuis quelque temps, je n'ai pas été satisfait de la direction donnée au parti conservateur par M. Borden—et cela particulièrement depuis la dernière élection générale, depuis l'introduction dans la Chambre des communes d'un nouvel élément dans le parti libéral-conservateur—nouvel élément qui, suivant moi, a exercé une influence trop prépondérante sur l'action de ce parti dans le parlement et ailleurs.

Depuis l'élévation de M. Borden à la charge de chef du parti libéral-conservateur,